



Théâtre en Seine et Marne

Atelier d'improvisation théâtrale

Bulletin d'inscription — Saison culturelle 2026 / 2027

À remettre à votre intervenante ou à retourner à l'association
Théâtre en Seine et Marne — Cour Émile Zola - BP 9 - 77370 Nangis
Tous les règlements doivent nous parvenir avant la fin septembre 2026.

1. LE PARTICIPANT

Je soussigné(e) déclare m'inscrire à l'atelier d'improvisation théâtrale de l'association Théâtre en Seine et Marne.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Personne à contacter en cas de besoin :

Représentant légal (participant mineur) :

L'atelier est ouvert à partir de 16 ans. Pour un participant mineur, le bulletin est complété et signé par son représentant légal.

2. L'ATELIER

Du jeudi 17 septembre 2026 au jeudi 1er juillet 2027, sur la base du calendrier scolaire, soit 33 séances de 2 heures — 66 heures de cours. Le premier cours aura lieu le **jeudi 17 septembre 2026**. Le jeudi 6 mai 2027 (Ascension), jour férié, ne donne pas lieu à séance.

L'atelier se déroule le jeudi soir :

19 h 30 – 21 h 30 Atelier d'improvisation théâtrale, tous niveaux — à partir de 16 ans

Lieu : 95, rue Maurice Wanlin – 77370 Fontenailles.

Une séance d'essai est possible. Les ateliers sont animés par Sandra Mesneau, metteuse en scène et animatrice d'ateliers théâtre.

3. TARIFS ET RÈGLEMENT

Merci de joindre à ce bulletin d'inscription :

- le chèque d'adhésion annuelle à l'association, de 15 € (12 € d'adhésion + 3 € d'assurance) ;
- le ou les chèques correspondant à l'atelier, selon le tableau ci-dessous.

Atelier d'improvisation — saison 2026 / 2027	Nangis	CCBN	Autres communes
1 adulte / ado	165 €	170 €	175 €
2 adultes / ados — même famille	300 €	310 €	320 €
Adhésion annuelle TSM — obligatoire pour tous	15 € (12 € d'adhésion + 3 € d'assurance)		

Chèques à l'ordre de : Théâtre en Seine et Marne (TSM). Le paiement s'effectue soit en une seule fois, soit en 3 mensualités maximum.

Merci de cocher la formule choisie :

- ☐ Je paye en une fois : mon chèque, au titre du solde annuel, sera débité fin septembre ou fin octobre 2026.
- ☐ Je paye en 3 mensualités : je fournis mes 3 chèques ; le premier sera débité fin septembre ou fin octobre 2026, les suivants aux mois suivants.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'élève quitte l'atelier en cours d'année. L'association prend des engagements financiers à l'année, calculés en fonction du nombre d'élèves inscrits en début de saison. Pour cette raison, aucun règlement perçu par l'association ne pourra être remboursé. Tout incident de paiement entraînera l'exclusion du cours.

Bon à savoir : la Caisse d'Allocations Familiales et certains comités d'entreprise peuvent prendre en charge une partie de votre inscription.

Un partenariat avec CoLi'Brie. Cet atelier est organisé avec CoLi'Brie, le centre social associatif de la Brie Nangissienne, qui accueille les séances dans ses locaux.

Votre inscription vous rend également adhérent de CoLi'Brie, sans coût supplémentaire. Vous avez ainsi accès à l'ensemble des activités du centre social — ateliers, sorties, événements et temps forts de la vie locale. Une seule inscription, deux associations, et bien plus que du théâtre.

4. ASSURANCE, ENGAGEMENT ET DROIT À L'IMAGE

L'association souscrit une assurance responsabilité civile pour tous ses élèves. L'attestation d'assurance vous sera fournie sur simple demande.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés. Le nombre de participants est limité afin de garantir la qualité du travail réalisé : nous vous conseillons donc de réserver votre place au plus vite.

En vous inscrivant à TSM, vous vous engagez à respecter les statuts de l'association (transmis sur demande).

L'association peut être amenée à photographier ou filmer les ateliers et les spectacles, puis à publier ces images et vidéos sur ses supports de promotion : journaux, site internet, ainsi que les réseaux sociaux de Théâtre en Seine et Marne et ceux des villes de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne (CCBN). Ces publications sont sans contrepartie financière et ne peuvent donner lieu à aucun usage commercial.

- ☐ J'autorise la publication de mon image (photographies et vidéos) sur les réseaux sociaux de TSM et des villes de la CCBN, ainsi que sur les autres supports de promotion de l'association.
- ☐ Je n'autorise pas la publication de mon image.

Fait à le / /

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :